



Doussard, le 29 mars 2024

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux
De la Commune de Doussard

Nos réf : DGS/CM20240410

Objet : Convocation du Conseil Municipal séance ordinaire du 10 avril 2024

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-7 et suivant, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal en séance ordinaire.

Le mercredi 10 avril 2024 à 19h30
Maison des associations – Salle Rhin Danube.

*En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, vous pouvez confier votre pouvoir à un membre du Conseil Municipal présent.
(Un modèle vous est fourni en pièce jointe)*

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2024
2. Approbation du budget principal 2024
3. Approbation des taux de fiscalité 2024
4. Attribution des subventions aux associations locales 2024
5. Approbation du budget annexe concession portuaire 2024
6. Approbation du budget annexe Eau 2024
7. Approbation du budget annexe Forêts 2024
8. Décisions du Maire.
9. Questions diverses

L'article L. 5217-10-4 du CGCT précise que le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget. En conséquence vous trouverez jointes à cette convocation les maquettes budgétaires des différents budgets à approuver lors de la séance du 10 avril prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Marielle JUILIEN